Les désastreuses inondations

UNE RUE DE LANGON, DANS LA GIRONDE (Mond. Photo-Presse.)

Nantes, 6 janvier. — La montée de la Loire, en ces dernières vingt-quatre heures, est devenue nettement catastrophique et, si elle se poursuit encore, la plupart des usines nantaises cesseront de travailler.

Dans la matinée, l'eau a fait son apparition en de nombreux endroits de la ville de Nantes. Au quai de Malakoff, le point qui fut le premier atteint, la montée du fleuve a submergé près d'un kilomètre du boulevard. De nombreuses maisons sont maintenant atteintes.

A Trentemoult, petit port de pêcheurs sur la rive gauche, en face de Chantenay et où demeurent de nombreux ouvriers des usines nantaises, la situation devient d'heure et heure plus grave. Les rez-de-chaussée de toutes les petites maisons ouvrières sont envahis jusqu'à mi-hauteur. A Chantenay même, les tramways ont dû interrompre leur trafic. Il y a un mètre d'eau sur les voies de Chantenay et la route de Rochemaurice est coupée sur plus de deux kilomètres.

Déjà une importante entreprise d'importation de charbons a dû licencier ses ouvriers.

A la marée de l'après-midi, l'eau a fait son apparition dans le centre de Nantes. Les immeubles avoisinant la place du Commerce, le quai Brancas et le quai Duguay-Trouin ont leurs couloirs et leurs cours envahis. L'eau atteint 0 m. 30 dans les parties basses de la rue Kergegan.

L'Erdre, petite rivière qu'emprunte au départ de Nantes, le canal de Nantes à Brest, est gonflée démesurément. Le quai des Tanneurs est presque complètement recouvert. La ligne de tramways qui y passe a dû cesser son trafic.

Quai de Penthièvre, des immeubles sont également envahis et mardi, plusieurs ateliers ne pourront pas travailler.

Une partie de la population a passé la journée à enlever des quais les planches, barriques, etc., à consolider les amarres des navires. Si la côte de 9 m. 55 annoncée par les Ponts et Chaussées est atteinte, on craint les plus graves conséquences.

A Angers, le préfet, M. Stern, a rendu visite aux sinistrés des bas quartiers de la ville.

L'angoisse de la population

La population nantaise est angoissée par la rapidité de la crue. Les prévisions annoncent pour mercredi ou jeudi matin, la cote de 9 m. 60, qui dépassant de 40 centimètres celle de 1910, aurait pour conséquence une véritable catastrophe. Lundi matin, la cote atteint 8 m. 70. L'eau surgit partout dans le centre de la ville.

Les dégâts atteignent déjà des millions. Le maire a lancé un appel à la population, invitant les propriétaires d'immeubles non occupés à se faire connaître, pour qu'on puisse loger les sinistrés.

A 14 heures, l'eau apparaît sur la place du Commerce, centre de l'activité nantaise.

La levée de la Divatte, qui protège des milliers d'hectares de riches cultures, est menacée.

Cette levée avait déjà sauté en 1910 et réduit à la misère des milliers de familles.

Le trafic ferroviaire est interrompu entre Nantes et Ingrandes

Nantes, 6 janvier. — Après la ligne Paris-Bordeaux, la ligne Paris-Nantes est coupée par la crue, et la Loire a déjà recouvert la voie ferrée en plusieurs endroits, entre Nantes et Ingrandes et des affaissements ont provoqué l'interruption du trafic.

Les express seront déviés par Cholet.

La Compagnie P.-O.-Midi communique la note suivante :

« Par suite de la crue de la Loire nécessitant l'interruption de la circulation entre Ingrandes et Nantes, le réseau P.-O.-Midi informe le public que les trains entre Angers et Nantes sont déviés ou que des transbordements de voyageurs seront effectués.

» Dans l'un ou l'autre cas, les trains sont susceptibles de subir des retards importants et les correspondances sont incertaines.

» D'autre part, certaines gares ne pourront être desservies. »

La Seine monte toujours

Paris, 6 janvier. — La Seine monte toujours et sa crue persistante, pour ne point motiver encore de graves inquiétudes, risque de créer quelque perturbation dans la navigation, dans la vie des « bas ports », ces rives laborieuses où se déchargent les chelands, de même que dans les quartiers de certaines localités de banlieue les plus proches du fleuve.

Le niveau du fleuve s'élèvera durant plusieurs jours encore, régulièrement si se réalisent les prévisions rassurantes des services fluviaux et météorologiques ou brusquement si quelque affluent se grossit soudain de l'apport de pluies abondantes.

La crue de la Charente

Angoulême, 6 janvier. — L'inquiétude causée par la crue de la Charente et de ses affluents en Charente a encore augmenté lundi, par suite de la nouvelle hausse des eaux. Au Gond, l'eau atteint 70 centimètres dans certaines habitations riveraines. Une usine a dû licencier ses ouvriers. Le fleuve déborde depuis Saint-Michel jusqu'à Cognac et recouvre entièrement les champs, les vignes et les prairies, causant des dégâts d'une certaine importance.

Des épaves sont emmenées par le courant et la situation n'avait pas été aussi inquiétante depuis 1923, date de la dernière crue importante.

Dans la région

Un enfant est emporté par le courant d'un ruisseau à Cartignies

M. Emile Champin, 38 ans, maréchal-ferrant, à Cartignies, s'était rendu dimanche, en compagnie de sa femme et de ses enfants, chez un parent, cultivateur sur la route de Beaurepaire.

Après le repas, les enfants se mirent à jouer devant la ferme et deux de ceux-ci : Yves, 10 ans et Yvon, 8 ans, se rendirent derrière l'habitation dans un pré en partie submergé et que traverse le ruisseau du Grand Fart, transformé, en raison de l'abondance des dernières pluies, en un petit torrent.

En voulant jeter un morceau de bois dans le courant, le jeune Yves glissa sur la terre détrempée et tomba à l'eau, emporté par le flot.

Aux cris d'alarme poussés par le jeune Yvon, son père accourut et parvint à repêcher assez vite le bambin. Malheureusement, le petit Yves avait succombé à une congestion.

La crue de la Sambre atteint deux mètres

Lundi à midi, la crue de la Sambre a atteint la hauteur de deux mètres par suite des pluies de la nuit de dimanche à lundi.

De ce fait, les prairies du Pont-Rouge, du Glacis et de l'Assevent sont partiellement sous les eaux. Il n'y a pas encore à craindre pour les quais, car la côte d'alerte est à 2 m. 50 environ.

En Belgique

La crue dans le bassin de la Meuse et de la Sambre

La situation en haute Belgique s'aggrave. La Meuse déborde depuis Givet jusqu'à Namur et couvre ses bords et les prairies voisines.

Dans les quartiers bas de Rochefort, les eaux ont envahi les rues et les ont rendues inutilisables. La Lesse et la Semois ont débordé.

A Mariembourg, Couvin et l'Entre Sambre et Meuse, la situation devient menaçante.

Une importante affaire de vols de diamants aux Etats-Unis

Dix personnes, dont deux agents de police, sont arrêtées

Los Angeles, 6 janvier. — Dix personnes, dont deux agents de police, ont été arrêtées.

Elles sont soupçonnées d'appartenir à une bande internationale de voleurs de diamants.

Des marchands japonais sont recherchés comme recéleurs. Ils auraient expédié au Mexique les diamants volés, dont la valeur totale serait de 45 millions de francs et qui auraient été vendus à Mexico-City.

— Les ouvriers mineurs de La Mure et de La Motte-d'Aveillans ont décidé le principe de la grève, la Compagnie des mines ayant refusé le retrait de la diminution de salaires qu'elle avait décidée. Plus de 2.000 travailleurs seraient éventuellement touchés par cette décision de grève.

Dimanche, on fêtera à l'église Saint-Martin à Roubaix

l'accession à la prélature de Mgr Bègne

...ET A CETTE OCCASION, ON REMETTRA A NEUF LE MAITRE-AUTEL

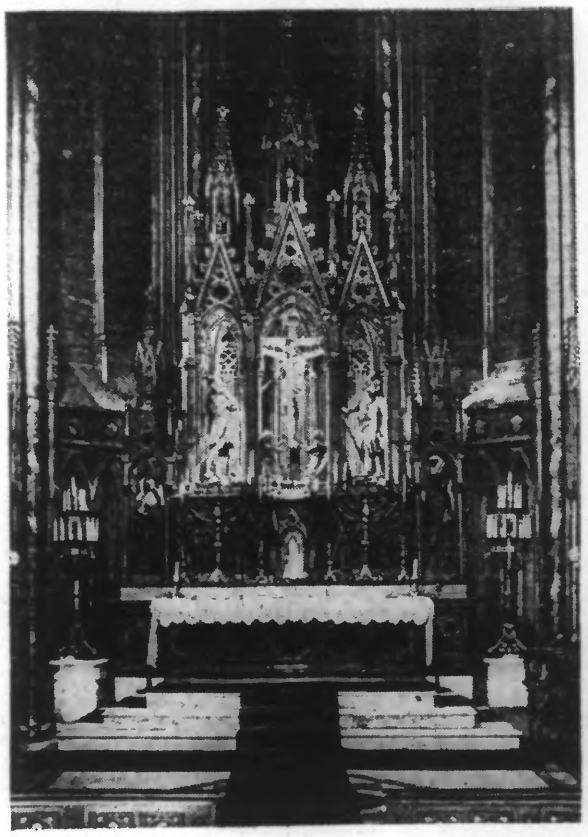

(Ph. du J. de Rx.)

LE MAITRE-AUTEL DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN, A ROUBAIX.

Dimanche prochain 12 janvier, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, une belle cérémonie se déroulera à l'église Saint-Martin, à l'occasion de l'élévation à la prélature de Mgr Bègne, curé-doyen de Saint-Martin.

Cette cérémonie, qui aura lieu à 10 h., sera rehaussée par des auditions de la Chorale Saint-Martin. Cette phalange interprétera, sous la direction de M. Georges Perment, maître de chapelle, un programme de choix.

L'allocution de circonstance sera donnée par M. le chanoine Détrez, chapelain de Notre-Dame de la Treille, à Lille.

Des mesures seront prises pour permettre aux fidèles de trouver place dans l'église.

Pour marquer cet heureux événement, le maître-autel de l'église sera remis à neuf. On sait que ce maître-autel dessiné par un jésuite, le R. P. Martin, représente, dominant la scène du Calvaire, une chèsse monumentale en bois doré avec une trentaine de statuettes.

Celles-ci figurent les Pères de l'Eglise et les saints dont l'histoire a quelque rapport avec le sacrement de l'Eucharistie.

Ce maître-autel, d'un style si particulier, a souffert de l'injure du temps et, ces jours-ci, ses boiseries sculptées et ses dorures vont être nettoyées et repeintes.

DERNIÈRE HEURE

Le maximum de la crue de la Loire est prévu pour le 8 janvier

Angers, 6 janvier. — Les inondations en Maine-et-Loire gardent un caractère très grave. Lundi, une partie du pont de Montjean a été entraînée par le courant de la Loire. Les levées de la Daguenière et de Belle-Poule sont submergées et, par prudence, les habitants de la vallée de l'Authion ont évacué leurs immeubles.

A Rochefort-sur-Loire, le génie a dû intervenir pour sauver une centaine de bestiaux qui se trouvaient dans les fermes de l'île de Behuard.

A Angers, la Maine a continué son mouvement ascensionnel et tous les bas quartiers sont inondés. Une importante distillerie située place Molière et quai Gambetta a été envahie par les eaux. Tout le personnel, aidé d'équipes du génie, travaille à préserver du désastre les foudres contenant les liqueurs.

De nombreux magasins ont dû être évacués. Partout, des passerelles ont été établies et les soldats du génie circulent en bateaux sur les quais, à la disposition des piétons.

Dans la soirée, l'ingénieur en chef faisait prévenir que le maximum de cette crue, qui dépasse celle de 1910, serait atteint le 8 janvier.

Le long du Rhône, de Lyon à Valence des milliers d'hectares et des centaines de maisons sont submergés

Lyon, 6 janvier. — A Vienne, certains quartiers ne sont plus qu'une sorte de Venise. L'eau vient jusqu'au quartier de la Cavalerie et les habitants doivent sortir en barque. Dans la campagne, des fermes sont isolées et des habitants réduits à abandonner leur foyer.

A Condrieu, le quartier du port n'est plus qu'un lac. A Chavanay, le port est condamné à la circulation automobile. Par endroits, la voie ferrée de Lyon à Nîmes est environnée d'eau; des routes sont coupées.

A un kilomètre de Serrières, un mur de soutien du ballast s'est écroulé. Sur la rive gauche, le village de Sablons semble être construit sur pilotis. Dans toute cette région, sans être pessimiste, on attend avec quelque inquiétude le maximum de la crue. Tout le pays au sud de Lyon est inondé jusqu'à Valence. Des milliers et des milliers d'hectares de terrain, des centaines de maisons sont devenues la proie du fleuve.

La décrue est générale dans la Vienne

Poitiers, 6 janvier. — Malgré le mauvais temps qui a sévi lundi, à Poitiers et dans la région, la décrue est générale dans le département. Presque toutes les routes ont été rendues à la circulation. Seuls, les caves et les jardins restent inondés.

Les dépenses pour la défense nationale aux Etats-Unis

Washington, 6 janvier. — Dans son message au Congrès pour le budget de 1937, M. Roosevelt a précisé que 193 millions de dollars seront consacrés à la défense nationale, pour amener la marine au niveau prévu par les traités de 1922 et 1930, pour renforcer les effectifs de l'armée et moderniser l'équipement.

En 1935, le Congrès avait alloué un fonds de 20 millions de dollars pour porter les effectifs de l'armée de 118.750 à 165.000 hommes.

Ces fonds permettent de maintenir les effectifs à environ 147.000 hommes au cours de 1936 et les nouveaux fonds prévus pour 1937 permettront de maintenir cette moyenne au cours de l'année fiscale 1937. Les fonds votés pour le budget de 1938 permettront d'atteindre les effectifs de 165.000 hommes pendant 1939, soit le maximum prévu par le Congrès.

A la Conférence navale de Londres

Londres, 6 janvier. — La Conférence navale a abandonné le plan anglais de limitation qualitative et quantitative. Trois nouveaux plans ont été soumis à la conférence par les délégations française, italienne et anglaise.

Dès mardi, les délégations française, italienne et anglaise communiqueront leurs projets respectifs d'échange d'informations entre les puissances navales.

La délégation italienne a suggéré que cette communication se fasse chaque année, et c'est vraisemblablement sur cette base qu'elle rédigera le texte de ses propositions.

Le chiffre d'un an paraît aussi satisfaisant pour la délégation française qui, d'ailleurs, par la voix de M. Corbin, avait indiqué à l'ouverture des travaux sa préférence pour une période aussi courte que possible.

En fait, les travaux de la Commission s'orientent maintenant selon le désir de la délégation française. En présence des difficultés considérables que soulève la discussion d'un accord quantitatif portant sur une période de plusieurs années, elle avait, à plusieurs reprises, souligné les avantages d'une déclaration annuelle des programmes correspondant aux exigences budgétaires.

Dans le haut commandement militaire

Nancy, 6 janvier. — On annonce que le général Claudel, atteint par la limite d'âge de 65 ans, passera au cadre de réserve le 13 janvier.

Son départ de l'armée active ouvrira dans le haut commandement une double vacance: car il exerçait à la fois les fonctions de membre du Conseil supérieur de la guerre et d'inspecteur général des troupes coloniales.

Pour recueillir la succession du général Claudel au Conseil supérieur de la guerre, le ministre de la Guerre, d'accord avec le général Gamelin, a fixé son choix sur le général Altmayer, inspecteur général de la cavalerie.

M. Henry Paté, vice-président de la Chambre, est inculpé d'infraction à la loi sur les sociétés

Paris, 6 janvier. — Le parquet de la Seine est saisi depuis plusieurs années d'un dossier concernant le Lloyd financier dont l'animateur était M. Berroqui, une personnalité du pays basque, aujourd'hui décédé.

Il y a quelques mois, l'enquête permit de constater que le Lloyd financier s'était intéressé à la constitution de la Société pour l'embellissement et l'extension de Biarritz. Or, cette constitution avait été effectuée dans des conditions irrégulières.

M. Picard, juge d'instruction, saisi d'un réquisitoire complémentaire, chargea un expert, M. Marcovitch, de faire un premier rapport.

Fondée le 30 novembre 1927 avec un capital de 18 millions, par le banquier parisien Neuberger, aidé d'un notaire de Biarritz, M. Diot, la Société avait émis des obligations dans des conditions irrégulières.

Dans ces conditions M. Picard a décidé d'inculper d'infraction à la loi sur les sociétés les membres du Conseil d'administration. Lundi matin, profitant de l'intersession parlementaire, il a donc notifié cette inculpation à l'un des membres du Conseil, M. Henri Paté, député de Paris, vice-président de la Chambre, qui a choisi comme défenseur Me Guilhermet.

M. Picard a aussi placé sous un nouveau mandat de dépôt le banquier Neuberger qui est, depuis deux ans, écroué à la prison de la Santé. Neuberger, en effet, est l'objet d'une autre information judiciaire pour ses agissements délictueux à la tête de sa banque. Alors qu'il dirigeait la banque Neuberger, 11, rue Auber, il aurait détourné plus de 4 millions au préjudice de ses clients.

L'enquête se poursuit et d'autres inculpations vont suivre

Depuis 1928, M. Henry Paté avait quitté la Société d'extension de Biarritz

Paris, 6 janvier. — M. Henry Paté nous prie de faire connaître qu'il a donné sa démission de la Société d'extension de Biarritz le 10 novembre 1928 et qu'il n'est en rien responsable des faits qui peuvent être reprochés à cette société et qui sont postérieurs à son départ.

A la séance d'installation de la Chambre de Commerce de Paris, M. G. Bonnet prononce un important discours sur la situation économique de la France

Paris, 6 janvier. — M. Georges Bonnet, ministre du Commerce et de l'Industrie, a présidé aujourd'hui la séance d'installation de la Chambre de Commerce de Paris.

Après avoir salué le président sortant, M. Henri Garnier, et le nouveau président, M. Dalbouze, M. Georges Bonnet a prononcé un important discours, dans lequel il a notamment déclaré : « Depuis mon arrivée au département du Commerce, mon souci constant a été de permettre aux exportateurs français de recouvrer les créances commerciales arriérées, dont ils sont titulaires à l'égard de leurs acheteurs étrangers.

« J'ai essayé de donner aux pays, qui étaient nos débiteurs, la possibilité de se libérer en leur accordant des contingents spéciaux d'importation, mais vous savez que presque tous les pays de l'Europe centrale et orientale, ne peuvent exporter chez nous que des produits agricoles. Or, nous sommes nous-mêmes obligés de limiter étroitement l'importation de ces produits en raison de la crise dont souffre notre propre agriculture.

« C'est l'honneur de la France, d'avoir su résister, jusqu'à ce jour, à cette tendance presque générale, qui consiste pour un pays à rechercher un équilibre absolu de la balance de ses comptes avec chacun des pays étrangers, pris séparément.

« Il existe une sorte de progression dans le protectionnisme, qui va du simple droit de douane au contingent de marchandises, du contingent de marchandises au contingent de devises et au contrôle des changes. Or la France n'a jamais voulu, et ne veut pas instituer de réglementation des changes.

L'accord commercial franco-espagnol

L'accord qu'elle vient de signer avec l'Espagne en est un exemple frappant : nous aurions pu, comme certains l'avaient suggéré, établir un clearing entre les deux pays, tenter par des procédés, plus ou moins empiriques et exigeant une intervention constante des pouvoirs publics mal outillés pour remplir ce rôle, tenter d'assurer une correspondance exacte entre nos créances et nos dettes. Une thèse plus libérale a prévalu grâce aux efforts de nos négociateurs. A l'intérieur du cadre commercial délimité par les droits de douane et les contingents, les exportateurs des deux pays pourront vendre librement. Quant à l'arriéré, d'environ 150 millions, que nous possédions en Espagne, il sera réglé dans un délai qui n'excédera pas deux mois.

Des négociations sont en cours avec les Etats-Unis

« Enfin, nous souhaitons pouvoir conclure prochainement des accords entre la France et tous les pays qu'il est convenu d'appeler « bons payeurs », et en particulier avec les Etats-Unis d'Amérique. Depuis plusieurs mois des négociations sont en cours, des télégrammes sont échangés entre les deux gouvernements et les points de vue se sont peu à peu rapprochés. Nous attachons une importance considérable à cet accord. Nous pensons qu'il permettra à l'économie française de profiter du grand souffle de reprise, dont bénéficient actuellement nos amis américains ».

Le mystère de la disparition de Mme Arbel

Thérèse Buttafoghi avait été menacée de mort par Egender

Nice, 6 janvier. — Thérèse Buttafoghi, l'ex-amie d'Egender, est arrivée lundi soir, par le train de 19 h. 13. Deux gendarmes d'Avignon l'accompagnaient.

Aux journalistes qui l'interrogeaient, elle a renouvelé les déclarations qu'elle fit au commissaire central d'Arles. Elle a signalé cependant un fait nouveau:

Le même jour où elle reçut les confidences d'Egender, celui-ci la menaça de son rasoir. Elle réussit à le désarmer.

« Je vais te tuer! » cria alors Egender, et je me tuerai après. »

Sans doute regrettait-il d'avoir trop parlé.

Thérèse Buttafoghi a été écrouée aux nouvelles prisons.

Un chauffeur d'Avignon croit avoir transporté la malle tragique

Avignon, 6 janvier. — M. Félix Coq, chauffeur de taxi en Avignon, a déclaré à la police que, le 21 octobre, il avait transporté d'Avignon à Viviers un client ressemblant à Egender et une malle très grosse et très lourde retirée par ses soins à la consigne de la gare.

Cette déclaration a été portée à la connaissance du juge d'instruction de Nice.

Une invention intéressante dans l'industrie métallurgique

(Ph. N.Y.T.)

M. CAMILLE SAINT-JACQUES

Un inventeur français, M. Camille Saint-Jacques, a construit un four destiné à fondre les minerais de basse qualité et qu'il a appelé le « haut-fourcau turbulent » parce qu'il agit avec une très grande rapidité.

A la suite d'expériences tentées à Longwy, il a prouvé qu'il pouvait traiter non seulement des minerais de fer, mais aussi des phosphates cinq fois plus vite que dans un autre haut-fourneau, avec un prix de revient et des frais moindres de 75 pour cent. Une charge de minerai soumise par son procédé, après avoir été traitée à une température de 800 à 2.000 degrés, sort purifiée en 56 secondes. C'est, a-t-il été dit au Congrès de la métallurgie, le rapport le plus intéressant présenté depuis le moteur à combustion interne de Diesel, en 1900.

Revue du Marché de New-York

New-York, 6 janvier. — La décision de la Cour suprême au sujet de l'A.A.A. s'est immédiatement traduite par un mouvement marqué d'achats. Plus tard, le marché est devenu très incertain au sujet des perspectives d'avenir et la cote a traduit ces hésitations en enregistrant aussi bien les hausses que les baisses. Le total des titres échangés s'est élevé à trois millions sept cent trente mille.

L'ouverture a été soutenue. Après quelque hésitation, au début, les chemins de fer et les utilités ont été fermes, agissant favorablement sur le reste de la cote et faisant disparaître les pertes du commencement de la séance. Un grand nombre de titres ont alors progressé de un à deux points. Une vive activité se développant avec la hausse.

Dans l'après-midi, la décision de l'A.A.A. étant connue, un brusque mouvement d'achats s'est produit. C'est sur les valeurs d'alimentation qu'a porté surtout le mouvement d'affaires, ces valeurs progressant jusqu'à trois points. Les tabacs et les produits chimiques ont aussi haussé mais les outillages agricoles et les grands magasins se sont affaiblis. Les utilités se sont montrés irrégulières et l'automobile faible en même temps qu'une certaine lourdeur se manifestait dans les valeurs humides.

Vers la fin le marché a connu des fluctuations incertaines. Achats et ventes alternant en vagues jusqu'à la clôture qui a été irrégulière.

CHANGES A L'ÉTRANGER

Londres : Sur Paris, 74.72; sur Bruxelles, 280.95; Fr. hors banque, 0 9/16, 0 5/8; Prêt à court terme, 0 1/2.

New-York : Sur Paris, 6.60; sur Londres, Cab. transf., 4.93 1/8; sur Bruxelles, 16.62 1/2.

Dernières nouvelles sportives

Angelmann bat Kid Davidt par abandon au 5e round et devient ainsi champion du monde des poids mouches

(Ph. Fulgur.)

ANGELMANN

Paris, 6 janvier. — Jusqu'à ce jour, le titre de champion du monde des poids mouche était vacant. L'Anglais Benny Lynch n'ayant pas voulu reconnaître le français Valentin Angelmann comme challenger officiel, l'International Boxing-Union a destitué l'Anglais de son titre. Aussitôt après cette décision, une compétition a été ouverte par la Fédération qui a retenu les engagements de Kid Davidt, champion d'Europe et de Belgique et de Valentin Angelmann qui avait déjà tenté sa chance au temps où Jacky Brown était encore détenteur du trophée.

C'est au Palais des Sports que cette rencontre a eu lieu devant un public assez restreint. Suivant les règlements, le match a été conclu en quinze reprises.

C'est M. Muller qui dirige le combat. A la pesée les deux boxeurs ont accusé les poids suivants : Davidt, 49 kg. 920 ; Angelmann, 50 kg 300.

Le combat

Dès le coup de gong, les deux boxeurs s'affrontent comme deux ennemis. Les coups pleuvent sans arrêt. Davidt est blême, squelettique. Ses coups sont imprécis. Angelmann paraît nettement supérieur dès les premiers échanges et maltraite sans répit son adversaire. Davidt se défend de son mieux mais il est sans cesse surpris par les attaques promptes de son rival.

Au troisième round, la supériorité du français apparaît encore plus évidente. Constamment, Angelmann prend Davidt en contre du gauche comme du droit. Il appuie tous ses coups et le champion d'Europe vacille à plusieurs reprises. Têtu, volontaire, le Belge s'accroche, mais lorsqu'il regagne son coin, à cette fin de round, il a les yeux vagues et des jambes qui flageolent.

Au quatrième round, Davidt semble virtuellement battu. La fin est proche. L'allure est trop rapide pour lui et Angelmann, dont la supériorité est manifeste poursuit inlassablement l'offensive.

Au cinquième round, Davidt donne des signes de défaillance très nets. Ses coups n'arrivent plus et il doit s'accrocher pour éviter ceux du Français. Sur un crochet en contre à l'estomac, Davidt met un genou à terre et fait signe à son manager qu'il est littéralement à bout de forces. Il se relève néanmoins à la 7e seconde, reprend le combat, mais abandonne quelques instants après.

La victoire d'Angelmann est saluée par un tonnerre d'applaudissements.

Par cette victoire, Angelmann devient champion du monde des poids mouche.

* * *

Voici les résultats des combats préliminaires : Bricout bat Bernard par k. o. au premier round ; Passonnière bat Poillion aux points ; Tumaro bat la Cruz Christoforidis aux points. Pour terminer la soirée, Charles Ruta a battu Lebrise aux points, en huit reprises.

FOOTBALL-ASSOCIATION

Une réunion du bureau fédéral

Paris, 6 janvier. — Au cours de sa réunion de lundi, le Bureau fédéral de la Fédération française de football a pris les décisions suivantes: Après accord entre les deux fédérations, la date du prochain match France contre Italie a été fixée au 11 avril 1937 à Paris.

Pour la rencontre France-amateurs contre Hongrie-amateurs, qui se déroulera à Lyon dimanche prochain, le Bureau fédéral a désigné comme représentant M. Pochonet, membre du Bureau fédéral, en M. Delangle, président de la commission de la Coupe de France.

Le Bureau fédéral a enregistré la démission de M. Fontaine, président du C. A. Paris, de la commission de contrôle d'amateurisme et de la commission du championnat de France professionnel.

Le joueur professionnel Mayet, de Villeurbanne, est autorisé à permuter pour un autre club de la 2me division du championnat de France professionnel avec transfert libre.

L'Antibes Football-Club avait demandé l'autorisation à la Fédération de football de rencontrer une équipe de football soviétique. Cette autorisation lui a été refusée.

La composition de l'équipe de France qui rencontrera dimanche celle de Hollande

Paris, 6 janvier. — Le Comité de sélection de la Fédération française de football-association a formé comme suit l'équipe de France de football professionnelle qui sera opposée, dimanche prochain, à l'équipe nationale de Hollande, à Paris:

But: Llense (F. C. Sète).

Arrières: Dragne (R. C. P.) et Mattler (F. C. Sochaux).

Demis: Gabrillargues (F. C. Sète), Verriest (R.C Roubaix) et Delfour (R.C.P.).

Avants: Monsallier (F. C. Sète), Chenva (S. C. Fives), Courtois (F. C. Sochaux), Veinante (R. C. P.) et Nuic (C. S. Metz).

Remplaçants: Roux (R. C. P.), Vandooren (O. Lillois), Banide (R. C. P.), Illiet (Amiens A. C.) et Aston (R. S. O.).

L'équipe de France amateurs

D'autre part, le Comité de sélection a formé l'équipe de France amateurs qui rencontrera dimanche prochain, à Lyon, l'équipe de Hongrie amateurs:

But: Enns (Antibes F. C.).

Arrières: Heinrich (F. C. Mulhouse) et Vasse (R. C. Arras).

Demis: Hibet (C. S. Metz), Max Petit (R. C. P.) et Curcurru (Ol. Marseille).

Avants: Gerolami (Stade Français), Delglisse (R. C. Calais),) Naeglin (F. C. Mulhouse), Winkelmans (R. C. Roubaix), et Ourdouilles (A. S. Raismes).

Remplaçants: Le Pol (Stade Havrais), Mothe (Stade Français), Klein (Stade Français) et Sarrieu (F. C. Sochaux).

Le match O. Marseille - F.C. Sète

Paris, 6 janvier. — La Commission de la Coupe de France vient de préciser que, contrairement à ce qui avait été envisagé dimanche à l'issue du match nul Olympique de Marseille-Football Club de Sète, la rencontre sera rejouée à Paris, au Parc des Princes, le jeudi 16 janvier et non le samedi 18 janvier.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 6 janvier.

Importations, nulles; Américain baisse 2 ; Brésilien, baisse 2 ; Egyptien, Sakel, baisse 4 ; Upper, hausse 1.

	New-Orléans		New-York	
Termes	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Disponible ...	11.79	11.52	12.10	12.15
Janvier	11.50	11.63	11.66	11.70
Février	—.—	—.—	11.50	11.50
Mars	11.20	11.32	11.32	11.36
Avril	—.—	—.—	11.21	11.26
Mai	11.06	11.06	11.10	11.14
Juin	—.—	—.—	10.98	11.01
Juillet	10.94	10.95	10.95	10.99
Août	—.—	—.—	10.74	10.78
Septembre ...	—.—	—.—	10.63	10.61
Octobre	10.53	10.53	10.53	10.54
Novembre	—.—	—.—	10.52	10.60
Décembre	10.41	10.41	10.50	10.46

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, nulles; aux ports du Golfe, 37.000; aux ports du Pacifique, nulles.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 1.000; France et Continent, 22.000; Japon et Chine, 15.000.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, [illegible] A terme : Sur janvier, [illegible], mars, [illegible], 204, juillet, [illegible], septembre, [illegible] Marché, — Paris, [illegible] tendance.